

Insitu

Documentation - Édition - Ingénierie éducative

crdp
 Pays de la Loire


CRDP des Pays de la Loire

Vous avez dit réseau ?

Isolés, bien souvent, dans nos établissements, nous disposons d'un réseau qui s'est mis en place et qui fonctionne effectivement dans tous les départements de l'académie, depuis la rentrée, pour les plus récents.

Les CDDP bénéficient tous d'un correspondant en arts plastiques et des actions sont partout engagées.

Le CRDP fonctionne différemment, du fait de sa proximité avec le Rectorat, et sa cellule d'action culturelle, qui se charge des animations sur Nantes et la Loire-Atlantique.

Le CDDP de la Sarthe

Trois missions officielles : documentation, ingénierie éducative, production de documents audiovisuels.

Les animations pédagogiques

Arts plastiques : dans ce domaine, le CDDP 72 a été le pionnier. Jusqu'à cette année, c'était le seul CDDP de l'académie à proposer une animation dans cette discipline. Anglais, histoire-géographie, informatique et sciences physiques sont aussi présentes, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation pédagogique des TICE.

Les actions spécifiques

Architecture, collège au cinéma, Internet, tremplin vidéo scolaire. Certaines actions concernent plus particulièrement les arts plastiques.

Le tremplin vidéo scolaire : une quarantaine d'établissements y participe chaque année, c'est l'occasion de présenter des travaux d'élèves dans le cadre de la création vidéo.

Les actions « cinéma » : école au cinéma, collège au cinéma (programmes nationaux), « Lycée cinéma V.O. » (subventionné par le CNC), création du CDDP 72.

La semaine de l'architecture : action lancée il y a cinq ans par le directeur du CDDP 72 et le CAUE de la Mayenne; elle s'est, depuis, étendue à d'autres départements de l'académie.



Au FRAC... des professeurs d'arts plastiques

(Photo T. Gicquel)

Cette année, le thème retenu est « la fenêtre ». Pour les aider à préparer la rencontre avec l'architecte, les professeurs disposent de documents sur Internet, d'une plaquette. Des films d'architecture, commentés par un architecte, vont être projetés et une visite sera préparée avec un architecte du CAUE, dans la classe.

Marie-Christine Doche
collège François-Grude, Connerré

Le CDDP de Maine-et-Loire

C'est à la fois un pôle de ressources pédagogiques, d'animation disciplinaire ou thématique, d'ingénierie éducative.

La place des arts plastiques tend à se développer par l'implantation d'une animation qui complète d'autres actions à vocation interdisciplinaire, accessibles à tous les enseignants, de la maternelle au lycée.

Cette année, la mise en place d'un partenariat avec le FRAC des Pays de la Loire a permis l'intervention d'Elia Pigeollet,

Bulletin des professeurs
d'arts plastiques
Académie de Nantes

chargée de la pédagogie au FRAC : exposition d'œuvres photographiques de Patrick Faigenbaum et Jean-Louis Garnell, peintures de Bernard Frize et Philippe Cognée, intervention autour de l'œuvre vidéo de Peter Fischli et David Weiss « Le cours des choses » dont une copie circulera dans les établissements.

Le CDDP accueille également les groupes de secteur arts plastiques, qui travaillent pour la semaine de l'architecture. Un bilan des travaux menés à cette occasion dans les classes sera exposé.

Loïc Guimard
CDDP de Maine-et-Loire, Angers

Le CDDP de la Vendée

Correspondant arts plastiques : Tangi Gicquel

Depuis la rentrée, plusieurs rencontres ont été organisées autour de la discipline le mercredi après-midi. Des collègues d'arts plastiques, du public comme du privé, mais aussi d'autres collègues sont venus (instituteurs, documentaliste, emploi jeune...).

Rappel des réunions du premier trimestre

- 7 octobre :
Arts plastiques et documentation.
- 4 novembre :
Arts plastiques et Technologies de l'information et de la communication.
- 2 décembre :
Arts plastiques et parcours diversifiés.

Programme du second trimestre

- 6 janvier :
Visite au FRAC de l'exposition Vassiliki Tsekoura.
- 3 février :
Sculpture et Architecture.
- 10 mars :
Rencontre avec un architecte (le Directeur du CAUE de Vendée).

CDDP de la Vendée

18, rue Luneau - 85000 La Roche-sur-Yon

Horaires d'ouverture : lundi, 13h30 - 17h45
mardi, mercredi, jeudi vendredi, 9h - 12h30
et 13h30 - 17h30.

Répondeur après 18h au 02 51 62 71 88

Fax : 02 51 46 04 97

E-mail : cddp.85@wanadoo.fr

Le CRDP des Pays de la Loire à Nantes

Le CRDP assure, bien entendu, sa fonction de documentation, d'ingénierie éducative et de formation.

Les stages proposés dans le cadre des « Mercredis du multimédia » intéressent les enseignants d'arts plastiques (informatique, infographie, Internet).

Autour du Rectorat, deux pôles principaux d'animation : FRAC et ARTOTHÈQUE

Au FRAC

Catherine Bouhier, enseignante en arts plastiques est détachée pour assurer l'animation pédagogique, elle peut accueillir des enseignants et des classes.

Petit rappel des rendez-vous proposés aux enseignants pour avril-mai 1999.

- Wim Delvoye, au Frac

mercredi 7 avril à 12h

Rencontre avec l'artiste dans son exposition, entrée libre.

mardi 27 avril à 18h

Présentation de l'exposition aux enseignants.

mercredi 28 avril à 14h

Présentation de l'exposition aux enseignants.

mercredi 5 mai
de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h

Travail pédagogique autour de l'exposition avec Catherine Bouhier (les deux séances sont autonomes).

mercredi 5 mai à 15h

En partenariat avec le CDDP d'Angers, accueil du groupe d'Angers dans l'exposition, au Frac.

- La Collection en Région

Exposition du 9 mai au 1^{er} juin

lundi 10 mai à 17h

à la Ferté-Bernard : présentation de l'exposition proposée dans le cadre du festival Artec.

- Art et Architecture

mercredi 19 mai à 14h

à Nantes : présentation de l'exposition à la chapelle de l'Oratoire.

du 17 au 21 mai

Stage PAF « Art et Architecture ».

Les renseignements sont à prendre au Service pédagogique du FRAC des Pays de la Loire :
02 40 69 14 46.

À l'Artothèque de Nantes

Une collègue bénéficie d'un détachement du Rectorat pour assurer une animation pédagogique autour des expositions et du prêt d'œuvres.

Artothèque, Passage de la Médiathèque
24 quai de la Fosse 44000 Nantes
Tél. 02 40 73 12 78.

Au musée des Beaux-Arts de Nantes

Le service pédagogique profite de la présence d'un enseignant d'arts plastiques détaché, il est ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi et le week-end.

Tél. 02 40 41 91 08.

Dans le cadre de la Semaine de l'architecture, organisée par le réseau du CRDP et les CAUE⁽¹⁾, vous avez été nombreux à participer aux manifestations proposées (visites de sites, conférences). Vous avez également travaillé la partie « architecture » des nouveaux programmes de troisième (qui entreront en application dès la rentrée), et à développer, à tous les niveaux, des questions d'enseignement centrées sur l'architecture. Dans plusieurs CDDP, des productions d'élèves seront présentées. À Nantes et Laval, des collaborations, modestes et ponctuelles, réunissent actuellement, à notre initiative, des architectes et des enseignants. Elles déboucheront sans doute sur un partenariat plus important. Parallèlement, l'IUFM propose deux formations : *Art et architecture*, réalisée par le FRAC et le professeur détaché à l'action culturelle du rectorat, *Arts plastiques et architecture*, conduite par les formateurs IUFM. La situation actuelle est le fruit d'une dynamique amorcée dès l'an passé (animations pédagogiques) et développée dans les groupes de secteur. Nous prévoyons la réalisation d'un numéro spécial d'*In Situ*. Toutes vos contributions (photographies, propositions de leçon, expérimentations, rencontres, articles) sont à communiquer aux animateurs des formations, aux professeurs relais des CDDP ou à *In Situ* (CRDP, Jacques Leplat). Un groupe de travail mettra en forme les données recueillies.

P. Ducler, IPR-IA

L'architecture replacée dans le contexte des programmes en arts plastiques : quelques échos des Journées de l'architecture organisées par l'Inspection générale d'arts plastiques, en mars 1998 à Nancy et mars 1999 à Marseille.

Revaloriser la place à l'architecture

Depuis plusieurs années, les « Journées de l'architecture » organisée par l'Inspection générale permettent un regroupement de professeurs à l'échelon national. Aujourd'hui, un regain d'intérêt pour l'architecture en partie provoqué par le transfert du dossier à la DRAC nous invite à considérer ce domaine avec attention. S'il est vrai que nulle discipline n'en est propriétaire, il est particulièrement légitime et nécessaire que les enseignants d'arts plastiques soient très impliqués. Les arts plastiques sont, en ce siècle, un carrefour pluridisciplinaire (dessin, peinture, sculpture, installations, performances, vidéo, architecture, etc.), un champ du visible et son enseignement est fondé sur une pratique.

Après le tournant des années soixante, les arts plastiques ont intégré une forte présence de la tridimensionnalité, il est naturel et légitime de rencontrer des questions d'architecture puisqu'elles sont en jeu dans de nombreuses manipulations de matériaux, des fabrications de volumes, et dans les multiples considérations sur l'espace.

... sans compromettre l'originalité de l'enseignement des arts plastiques.

Lors des journées de l'Inspection générale de Nancy, Monsieur Pelissier avait tenu à préciser le rôle des intervenants. Leur présence ponctuelle dans nos cours, à l'occasion de partenariats spécifiques, doit s'intégrer avec souplesse à notre démarche pédagogique, à notre projet, à nos programmes et à nos expérimentations. S'il est parfois souhaitable de s'associer les compétences d'architectes, cela doit toujours se faire sous la responsabilité totale des enseignants.

Madame Remond⁽²⁾ avait rappelé que l'architecture venait de rejoindre le ministère de la Culture après avoir été longtemps pilotée par le ministère de l'Équipement. Elle avait également précisé son point de vue sur le domaine éducatif. Traiter l'aspect patrimonial de l'enseignement de l'architecture est insuffisant. Elle avait fait remarquer que les programmes d'arts plastiques sollicitent avec intelligence les questions architecturales puis avait conclu en insistant sur le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté à travers l'architecture : prendre possession d'un espace est un acte responsable de citoyen.

Les récentes journées de Marseille ont permis d'approfondir le débat : enseignement ou éducation ? Les enjeux sont de nature différentes. En arts plastiques, il s'agit davantage de travailler des questions partagées, d'un point de vue spécifique (art et architecture, fusion des limites entre sculpture et architecture, le bâti et le non bâti, l'intime et le public, le corps physique et social, l'échelle par exemple), de s'appuyer sur des notions : passage, traversée, circulation, ligne, transparence, lumière... et d'échapper ainsi aux nomenclatures. Il s'agit bien de sensibiliser au fait architectural (BO n° 10 du 15 octobre 1998) en enseignant les arts plastiques et non d'enseigner l'architecture.

Pascal Rouillon
collège A. Mailloux
B.P. 22 - Le Loroux Bottereau.

(1) Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement.

(2) Madame Remond est chargée de mission « Architecture » au ministère de la Culture.

Dans le cadre de la Semaine de l'architecture, il nous semble intéressant de publier le compte rendu d'une réunion qui s'est tenue le 10 mars au CDDP de la Vendée

Une vingtaine de personnes se retrouvent aujourd'hui avec pour préoccupation l'architecture et plus précisément la préparation des visites sur le terrain lors de la **Semaine de l'architecture** :

- Alain Pallatier, Directeur du CDDP de Vendée;

- les architectes : Joël Maugin, Président du CAUE 85 (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Vendée) et Bernard Feuillerat, Président de AE 85 (Architecture Environnement de Vendée);

- des enseignants, pour la plupart d'arts plastiques mais aussi de dessin technique et de lettres.

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter, les architectes signalent que des rencontres seront possibles avec leurs confrères lors de journées portes ouvertes qu'ils entendent organiser dans les mois à venir.

Il leur semble aussi nécessaire de différencier tout de suite *architecture contemporaine* et *patrimoine architectural*.

Le problème qui est immédiatement dans les esprits et autour duquel va tour-

ner la discussion est : *Comment aborder l'architecture avec des élèves? Par quel bout prendre un problème aussi complexe, aussi vaste de manière à le rendre accessible à des jeunes?*

« Les enfants doivent être actifs lors de la découverte des lieux architecturaux. » « Tout est architecture de la grotte à la chaise. » « Plaisir de vivre dans un objet. Comment rêver l'espace? » « Quelles en sont les fonctions : isolement-espace-dedans-dehors-jardin... » « Vous êtes l'architecte du bâtiment que vous visitez et vous allez en parler. » « Passer de l'expérience personnelle à une dimension plus générale, les impressions immédiates permettent d'aller plus loin. » « Éliminer le rationnel pour pouvoir avancer. »

Les architectes donnent des pistes, parlent d'expériences vécues avec des adultes, des clients, des enfants.

« Essayer d'analyser les impressions ressenties, dues à l'environnement dans lequel on fonctionne et regarder les raisons architecturales de cette perception. »

« L'architecture, c'est avant de devenir un lieu dans lequel on vit, de la réflexion, une réponse à un programme. » « Ce sont des surfaces nécessaires qui vont donner des volumes. » « C'est un lieu au sein d'un environnement sur lequel il va être possible d'ouvrir, ou au contraire dont il va falloir se protéger. » « C'est un cheminement intellectuel sur du rationnel mais aussi sur du ressenti. »

« Quelles que soient la région, l'époque, l'architecture est le reflet de la culture qui la produit. »

Le poids du groupe social, des contraintes réelles ou imaginaires façonne cette architecture publique ou privée dans laquelle nous nous déplaçons, dans laquelle nous vivons.

Pourquoi, à coût égal, l'aménagement d'un rond-point pose-t-il peu de problèmes alors que l'aménagement d'un centre de bourg peut être si délicat?

Poids des habitudes, d'une architecture traditionnelle mythifiée qui dicterait certains volumes, certains matériaux, certaines couleurs, certaines pentes de toitures..., en total décalage avec nos modes de vie actuels, nos besoins. N'y aurait-il *architecture* que pour ce qui est grand, important?

Une suite sera donnée au mois de mai à cet échange et nous permettra de confronter nos expérimentations, nos explorations, nos découvertes autour de productions d'élèves.

Bonnes visites, bon courage et à bientôt.

Tangi Gicquel

CAUE - 16 cours Bayard
85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 37 44 95.

AE 85 - 17 rue Paul Doumer
85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 62 38 91.

À l'IUFM

Formation continue Arts plastiques

IUFM, Services centraux, 4 chemin de Launay-Violette, BP 12227, 44322 NANTES cedex 3

À compter de la rentrée 98, et pour l'année 98-99, Martine Cabanel remplace J. Branger pour l'éducation artistique et les arts plastiques.

En tant qu'animateur de réseau, Martine Cabanel assure le suivi des stages référencés :

98SFA 400C	98QFZ 400C
98QFA 400C	98QFA 402C
98KFA 400C	98QFA 403U
98QFA 401C	98QFZ 401C
98QFH 400C	98NFG 900C
98SBB 400C	

Pour tous renseignements concernant ces stages, vous pouvez vous adresser à Martine Cabanel, fax 02 51 76 91 43 ou à Martine

Dordain, coordinatrice des réseaux disciplinaires, fax 02 40 16 30 30.

La mise en œuvre du plan de formation 98-99 a été effective à compter du 1^{er} septembre dans le cadre de l'IUFM : Formation des lauréats de concours, préparation aux concours, actions à public désigné, au niveau d'un établissement, à candidatures individuelles.

À noter : les préparations au CAPES et à l'Agrégation internes en arts plastiques ne seront pas assurées cette année.

J'attire l'attention des collègues sur l'arrivée, dès la rentrée prochaine dans leur établissement, du PAF (plan académique de formation), ceci afin d'éviter les dysfonctionnements de cette année.

Martine Cabanel

N°2
Avril
1999

Directrice de la publication
Ginette Le Déroff Ramognino,
Directrice du CRDP.

Responsable de l'édition
Patrick Ducler
IPR IA.

Rédaction
Jacques Leplat

Mise en page et impression
CRDP des Pays de la Loire

Publication gratuite
CRDP - 5, route de la Jonelière
BP 92226 - 44322 NANTES cedex 3
Tél. 02 51 86 85 00 - Fax 02 40 93 32 71
<http://www.crdp-nantes.cndp.fr>